Académie de POITIERS
COLLEGE G. DAVID
8 place du 08 Mai 1945
86110 MIREBEAU

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : le 5 octobre 2021

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 23 septembre 2021

1ère convocation (oui/non) : OUI

2ème convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M BARBARROUX Vincent

Secrétaires de séance : Mme BAUDICHAUD Magaly

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents :

Ordre du jour

L'ordre du jour sera le suivant :

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

1 – MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE
- 1.1 – Protocole sanitaire
- 1.2 – Résultat DNB orientation
- 1.3 – Conventions
- 1.4 – Devoirs faits

2 – MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE MATERIELLE ET FINANCIERE
- 2.1 – Délégation de signature
- 2.2 – Dégradations
- 2.3 – Ordre de mission véhicule de service
- 2.4 – Budgets prévisionnels sorties et voyages
- 2.5 – Logements de fonction
- 2.6 – Information dotations du département

3 – QUESTIONS DIVERSES

Annexes :
- N° 1 –Délégation de signature
- N° 2 –Dégradations
- N° 3 –Ordre de mission permanent
- N° 4 –Budgets prévisionnels sorties

- Motions : sans objet

PRESENCE au CONSEIL - Séance du 05 octobre 2021

Qualité		Titulaires				Suppléants				
		Nom - Prénom	P ¤	A ¤	E	Nom - Prénom	P ¤	A	E	Émargement
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BARBARROUX VINCENT	X							
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	/								
	Gestionnaire	EVAIN CELINE	X							
	C.P.E.	VILLAIN CATHERINE	X							
	Directeur adjoint de la SEGPA ou chef de travaux	/								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement (département)	PRINCAY BENOIT	X							
		SAINT PE SEVERINE			X					
	Communauté de communes	PLISSON CELINE			X					
	Commune	JALLET CARTIER FLORENCE	X							
PERSONNALITES QUALIFIEES		GUENAL AMELIE		X						
		BOULAY MARIE PIERRE		X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MONPERROUX AURORE	X							
		RUBEILLON MICKAEL	X							
		DOUX MARION	X							
		PINEL CHLOE		X		PERAUX EMILIE	X			
		MEUNIER HELOISE			X					
		WOUTERS GERT	X							
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	MARSAULT CHRISTINE			X					
		BAUDICHAUD MAGALY	X							
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	BUISSET SOPHIE	X							
		COURTOIS ANGELINA	X							
		SALADE SABRINA		X						
		CANAL ANGELINE			X					
		COLLOREC NATHALIE			X					
		LOCHON ISABELLE			X					
	Elèves	RAGUIDEAU THAIS			X	DUCHAINE LISA	X			
		CARTEAU EMMA	X							

[¤] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Le conseil d'administration s'est réuni sur convocation du chef d'établissement qui a été transmise le 23 septembre 2021 aux différents membres.

Le quorum étant atteint, M le principal a ouvert la séance à 18h05.

M le Principal souhaite la bienvenue aux membre du premier CA de l'année scolaire 2021-2022 et au dernier CA de la représentation élue aux élections d'octobre 2020 et qui sera remplacée par celle élue le 8 octobre 2021.

M le Principal demande s'il y a des remarques concernant le procès verbal de la séance du 22 juin 2021 , ce dernier ne suscitant aucune remarque il est approuvé à l'unanimité.

M le principal rappelle l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté par le conseil d'administration.

1 – MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

1.1 -Protocole sanitaire

Monsieur le Principal présente le protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire de l'établissement est diffusé sur nos canaux de communication depuis fin août 2021. La rentrée s'est effectuée sur **un niveau d'alerte 2** : principalement maintien des gestes barrières, désinfection des surfaces de travail entre chaque cours, maintien des services de cantine organisés de façon à faciliter le contact-tracing, masque obligatoire à l'intérieur des bâtiments, brassage limité des groupes (uniquement brassage par niveau). Fin de l'organisation « 1 salle 1 classe ». Interdiction de pratiquer certaines activités EPS.

Depuis le 4 novembre passage **niveau d'alerte 1.** Limitation du brassage non obligatoire. AS et EPS peuvent fonctionner normalement.

Installation de 5 détecteurs de CO2 au collège.

Il est à noter par des membres du conseil que la fiabilité de ces détecteurs restent à déterminer.

Campagne de vaccination des élèves de + de 12 ans en cours organisée conjointement par le collège, l'ARS et la région (pour le transport) pour 14 élèves. Vaccination gratuite non obligatoire. 1ere vaccination effectuée au CHU antenne Loudun le 23/09, deuxième dose prévue le 14/10.

Concernant les sorties et voyages scolaires la situation sanitaire est contraignante. Les EPLE ne sont pas autorisés à demander des informations concernant le passe sanitaire des élèves. Certaines familles peuvent choisir de nous communiquer les informations mais nous ne pouvons les exiger. Néanmoins, les prestataires (musées…) exigent le passe sanitaire complet pour leur visite. Nous sommes donc dans une impasse.

Nous allons donc fonctionner avec une attestation sur l'honneur à remplir par les parents pour pouvoir emmener les élèves en sortie.

Concernant les voyages scolaires : pas de voyages scolaires en 2021-2022. Les procédures propres à chaque pays et les modalités de remboursement proposé par les voyagistes ne nous permettent pas d'envisager sereinement ces projets.

1.2 – Résultat DNB, orientation

DNB :

Le taux de réussite au DNB (pro et général confondu) était de 85,7% . Ce taux de réussite va augmenter avec la comptabilisation d'une élève supplémentaire qui a réussi le DNB à la session de septembre.

Le contrôle continu a donné les résultats suivants :

- 5 élèves ont obtenu le DNB avec 400 points minimum de contrôle continu (5,8%).
- 49 ont obtenu plus de 300 points (57%)
- 8 élèves ont obtenu entre 0 et 200 points (9,3%)

Épreuve orale du DNB : moyenne des candidats 70,2/100

Les notes moyennes aux épreuves écrites sont :

Note écrite moyen maths	Note écrite moyen français	Note écrite moyen HG	Note écrite moyen sciences
10,3/20	9,48/20	12,93/20	12,00/20

- **CFG :**

100% de réussite, 8 candidats. NB : Tous les élèves candidats au CFG se sont également présentés au DNB série professionnelle ou générale. Sur les 8 candidats 4 ont également obtenu le DNB.

- **ORIENTATION :**

LGT	2ND PRO	CAP	SANS SOLUTION
51	**18**	**17**	**0**
59,30232558%	**20,93023256%**	**19,76744186%**	**0**

1.3 – Conventions

Détail des différentes conventions :

Pour rappel, **une convention d'utilisation des terrains communaux de tennis** a été signée entre la mairie et le collège Georges David. Un cycle tennis peut ainsi être proposé depuis la rentrée 2021 aux élèves du collège sous la direction des professeurs d'EPS.

Convention APEMEN : lie le collège à l'association des professeurs d'éducation musicale dans l'éducation nationale. Le collège est concerné pour sa chorale. 350 euros annuels (adhésion + déplacement en bus pour aller aux répétitions dans les établissements scolaires).

VOTANTS : 15	POUR : 15	CONTRE : 0	ABTENTION : 0

1.4 – Devoirs faits

L'opération « devoirs faits » se met en place cette année au collège avec une dimension un peu plus importante que l'an dernier.
Nous souhaitons associer les professeurs et les personnels vie scolaire.

Ainsi :

- Des créneaux horaires sont identifiés pour que chaque classe 6e, 5e, 4e bénéficie d'au moins une heure d'aide aux devoirs.
- Les professeurs principaux ont identifié pour chaque classe les élèves pour lesquels l'aide aux devoirs devra prioritairement être proposée.
- Des groupes de 9 élèves maximum sont constitués par classe avec des binômes de professeurs volontaires et de surveillants pour les encadrer.
- Sur certains créneaux horaires néanmoins, l'aide aux devoirs ne pourra être assurée que par le personnel vie scolaire.

2 - MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE MATERIELLE ET FINANCIERE

2.1 – Délégation de signature

Délégation de signature donnée à Céline EVAIN, gestionnaire du collège Georges David de Mirebeau pour l'année scolaire 2021/2022 (annexe 1)

Délégation concernant exclusivement les actes suivants :

- Bons de commandes (dans la limite des crédits ouverts au budget)
- Mandatements
- Ordres de recettes
- Ré-imputations
- Rejets
- Ordres de reversement
- Ordres de paiement (et documents joints)
- DBM
- Remises d'ordres
- Autorisations d'absences des personnels ATTEE
- Ordres de missions des personnels ATTEE
- Attestation de voyages
- Factures

2.2 -Dégradations

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à facturer aux familles les dégradations de manuels scolaires et carnets de liaison selon le barème voté (annexe 2).

Pour toute autre dégradation volontaire, le chef d'établissement facturera le prix de remplacement des objets dégradés ou le prix de revient de la remise en état des lieux ou des équipements consécutive à une dégradation volontaire.

VOTANTS : 15	POUR : 15	CONTRE : 0	ABTENTION : 0

2.3 –Ordre de mission permanent

Un ordre de mission permanent est établi pour l'année scolaire 2021/2022 pour l'utilisation du véhicule de service au collège pour les personnes suivantes (annexe 3) :
–M BARBARROUX
–Mme EVAIN
–M DELAGARDE
–Mme VILLAIN

Ceux ci sont autorisés à utiliser le véhicule du collège pour les besoins du service.

VOTANTS : 15 POUR : 15 CONTRE : 0 ABTENTION : 0

2.4 –Budgets prévisionnels sorties et voyages

Mme La Gestionnaire détaille aux membres du CA les budgets prévisionnels des sorties et séjours suivants (annexe 4) :

- Musée des Tumulus de Bougon
- Sortie Espace Mendès France
- Séjour à Caen
- Visite du musée du Fà.

Les budgets prévisionnels sont proposés au vote.

VOTANTS : 15 POUR : 15 CONTRE : 0 ABTENTION : 0

2.5 –Logements de fonction

Le conseil d'administration se prononce par vote consultatif sur l'occupation d'un logement de fonction du collège par COP (convention occupation précaire) par M BLANCHIN

Le conseil d'administration se prononce par vote consultatif sur l'occupation d'un logement de fonction du collège par NAS (Nécessité Absolue de Service) par Monsieur le principal.

VOTANTS : 15 POUR : 15 CONTRE : 0 ABTENTION : 0

3 -QUESTIONS DIVERSES

Aucune questions diverses.

La séance est levée à 19h40.

COLLEGE GEORGES DAVID Le chef d'établissement 86110 MIREBEAU

Le Président

La Secrétaire